

Réinscription des élèves de troisième en seconde

Choix des enseignements d'exploration et enseignements facultatifs 3^{ème} vers seconde

I. L'inscription à un enseignement d'exploration ou facultatif vaut pour l'année.

Descriptif des enseignements d'exploration et enseignements facultatifs :

1) CHAMP SCIENTIFIQUE

Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)

Se familiariser avec les démarches scientifiques sur des projets impliquant les matières scientifiques. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

Sciences et Laboratoire (Sci Lab)

Cet enseignement doit permettre aux élèves de se questionner, d'extrapoler, d'expérimenter autour des activités de laboratoire.

Il vise à susciter le goût de la recherche, à développer l'esprit d'innovation et les résolutions de problèmes en insistant particulièrement sur l'observation, le choix et la maîtrise des instruments et des techniques de laboratoire.

2) CHAMP LITTÉRAIRE

Littérature et société (LS)

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycées d'aujourd'hui. Il met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.

3) CHAMP ÉCONOMIQUE

Principes fondamentaux d'économie générale (PFEG)

L'objectif est de faire découvrir à l'élève les Principes Fondamentaux en Sciences Économiques et de Gestion, de l'aider à comprendre l'actualité et son environnement, de l'amener à s'interroger sur les grandes questions économiques et de mieux appréhender les nouvelles problématiques économiques, juridiques ou de gestion.

Sciences Économiques et Sociales (SES)

Cet enseignement permet à l'élève de découvrir le fonctionnement de l'économie et de comprendre dans quelle société il vit, d'acquérir quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie.

4) LANGUE VIVANTE 3

Langue Vivante 3 : Espagnol ou Allemand, ne concerne que les élèves souhaitant débiter l'Espagnol ou l'Allemand en classe de 2^{nde} : Pour découvrir une langue, une civilisation, un mode de vie et de pensée différents à travers l'étude de leur vocabulaire, de la grammaire via la conversation, l'étude de textes, de documents, de films, de traductions... A choisir obligatoirement durant la 2^{nde} si l'élève envisage de présenter une de ces 2 langues au baccalauréat.

Les langues européennes de complément Espagnol ou Allemand ne concernent que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 4^{ème} : poursuivre la découverte d'une langue, d'une civilisation, d'un mode de vie et de pensée différents à travers l'étude de leur vocabulaire, de la grammaire via la conversation, l'étude de textes, de documents, de films, de traductions... A conserver obligatoirement durant la 2^{nde} si l'élève envisage de présenter une de ces deux langues au baccalauréat.

5) ART ET CULTURE

Art visuel

C'est un enseignement à la fois théorique et pratique dans le domaine des arts visuels c'est-à-dire tant des arts plastiques que de la photographie et du cinéma. Cet enseignement permet d'explorer divers lieux et formes de la création artistique contemporaine et de découvrir aussi la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

A distinguer de l'option facultative Cinéma Audio-visuel qui s'adresse à tous les élèves quels que soient leurs options et leurs désirs d'orientation future.

- Enseignements facultatifs artistiques contingentes (sur dossier à déposer au moment de l'inscription en 2^{nde}) :

Cinéma audiovisuel (CAV)

Cet enseignement est conçu pour permettre une approche artistique, technique et réfléchie du cinéma. Il s'agit en effet « d'immerger » les élèves dans le monde du 7^{ème} Art.

Théâtre

L'enseignement de « théâtre » propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire. Cette option s'appuie sur la découverte de pièces, de dramaturges, de metteurs en scène, en lien constant avec une fréquentation très régulière de spectacles. Le programme peut associer trois composantes fondamentales : la pratique, l'école du spectateur, l'approche culturelle et historique.

6) **LES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS** : (choix effectué au moment de l'inscription)

Les enseignements facultatifs ne peuvent être mis en œuvre que dans la limite de la capacité d'accueil. Ils ne sont donc pas garantis. Ils se poursuivent jusqu'en classe terminale permettant à l'élève de les présenter au baccalauréat.

Latin : si débuté en 5^{ème} : à conserver obligatoirement si l'élève envisage de présenter cette langue au baccalauréat.

Cinéma-audiovisuel : toute candidature à cette option doit être accompagnée d'une lettre de motivation. Poursuite obligatoire en 1^{ère} et Terminale.

Théâtre : toute candidature à cette option sera soumise à une audition. Poursuite obligatoire en 1^{ère} et Terminale.

Arts Plastiques : toute candidature à cette option doit être accompagnée d'une lettre de motivation. Poursuite obligatoire en 1^{ère} et Terminale.

Musique : toute candidature à cette option doit être accompagnée d'une lettre de motivation. Poursuite obligatoire en 1^{ère} et Terminale.

Pour tous les enseignements facultatifs, l'élève doit faire parvenir une lettre de motivation à l'adresse mél suivante : nhafdane@lyceelyautey.org ou à l'enseignant concerné.

- II. Le choix de l'OIB après une section internationale SSI en 3^{ème} est vivement envisagée et fait l'objet d'une attention particulière au lycée Lyautey (nombre d'heures OIB : 4 heures).

NB:

1. **Esp. Lec /All. Lec (Langue européenne de complément)** : est réservée aux élèves binationaux qui ont commencé l'espagnol ou l'allemand en 4^{ème}.
2. **Esp. débutant ou All. Débutant** ne s'adresse qu'aux débutants en classe de seconde.
3. **Latin** ne s'adresse qu'aux élèves ayant commencé le latin en classe de 5^{ème} et ne peut être choisi qu'une seule fois.
4. **Arabe O.I.B** est une section amenant au baccalauréat section internationale arabe.
5. Un **enseignement facultatif artistique** (effectifs limités) est également accessible **après examen des dossiers**. Le dossier sera examiné après les conseils du 3^{ème} trimestre, l'information sera diffusée au collège au mois de mai.
6. L'inscription à un enseignement obligatoire ou facultatif vaut engagement pour l'année scolaire.

A titre indicatif, pour préparer votre saisie en ligne :

LV1	LV2	1 ^{er} Enseignement d'exploration	Un 2 nd Enseignement d'exploration				Un Enseignement facultatif possible
<input type="checkbox"/> Anglais 1	<input type="checkbox"/> Arabe 2	<input type="checkbox"/> SES ou <input type="checkbox"/> PFEG	<input type="checkbox"/> MPS	<input type="checkbox"/> Sci-Lab	<input type="checkbox"/> Arts visuels	<input type="checkbox"/> LS	(Sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps)
			<input type="checkbox"/> All. Débutant <input type="checkbox"/> Esp. Débutant	<input type="checkbox"/> All. Lec <input type="checkbox"/> Esp. Lec			
<input type="checkbox"/> Anglais 1	<input type="checkbox"/> Esp. 2	<input type="checkbox"/> SES ou <input type="checkbox"/> PFEG	<input type="checkbox"/> MPS	<input type="checkbox"/> Sci-Lab	<input type="checkbox"/> LS		
			<input type="checkbox"/> All. débutant	<input type="checkbox"/> Arts visuels			
<input type="checkbox"/> Anglais 1	<input type="checkbox"/> All. 2	<input type="checkbox"/> SES ou <input type="checkbox"/> PFEG	<input type="checkbox"/> MPS	<input type="checkbox"/> Sci-Lab	<input type="checkbox"/> LS		
			<input type="checkbox"/> Esp. débutant	<input type="checkbox"/> Arts visuels			
<input type="checkbox"/> Arabe 1	<input type="checkbox"/> Anglais2	<input type="checkbox"/> SES ou <input type="checkbox"/> PFEG	<input type="checkbox"/> MPS	<input type="checkbox"/> Sci-Lab	<input type="checkbox"/> LS	<input type="checkbox"/> Arts visuels	
			<input type="checkbox"/> All. déb. <input type="checkbox"/> Esp. déb.	<input type="checkbox"/> All. Lec <input type="checkbox"/> Esp. Lec			
<input type="checkbox"/> Arabe OIB	<input type="checkbox"/> Anglais 2	<input type="checkbox"/> SES ou <input type="checkbox"/> PFEG	<input type="checkbox"/> MPS	<input type="checkbox"/> Sci-Lab	<input type="checkbox"/> LS	<input type="checkbox"/> Arts visuels	
			<input type="checkbox"/> All. déb. <input type="checkbox"/> Esp. déb.	<input type="checkbox"/> All. Lec <input type="checkbox"/> Esp. Lec			

1. Un enseignement d'exploration (SES ou PFEG) (colonne 3).
2. Un deuxième enseignement d'exploration (MPS, SCI LAB, LS, arts visuels, ESP débutant, ALL débutant, ESP Lec, ALL Lec (colonne 4)).
3. Un enseignement facultatif (latin, musique, théâtre, CAV, arts plastiques) (colonne 5).

Choix des langues, options et ateliers facultatifs en 1^{ère}

La section OIB, LV3, Lec sont suivies sur tout le cycle terminal (classe de 1^{ère} et de terminale).

Spécificités de la série L :

Anglais de complément

Cinéma audiovisuel : L'option obligatoire Cinéma-audiovisuel sera proposée aux élèves inscrits en première littéraire à la rentrée de septembre 2018. Cet enseignement de spécialité se poursuit en terminale et se conclut par une épreuve écrite et orale au baccalauréat (coefficient 6). Les élèves bénéficient de cinq heures de cours chaque semaine.

Les objectifs de cet enseignement sont : acquérir une culture générale fondée sur la connaissance des formes et des courants cinématographiques, s'initier à l'analyse et à l'écriture filmiques, maîtriser les techniques de tournage et de montage, découvrir les filières post-bac dans les domaines de l'audiovisuel.

Les prérequis sont la créativité, l'autonomie, le goût du travail en équipe, la curiosité artistique, l'appétence pour le maniement des matériels de prise de vue et de son, l'attrait pour l'usage des outils numériques.

Précisions importantes :

- Dans cet enseignement, les élèves ne reçoivent pas une formation d'acteurs. Ils sont initiés à la conception de courts-métrages et participent à leur réalisation.
- Un élève inscrit en option obligatoire Cinéma-audiovisuel n'est pas obligé de suivre en parallèle l'option facultative Cinéma-audiovisuelle du baccalauréat (3 heures de cours par semaine depuis la 2^{nde}. Coefficient 2 au bac).

Pour les autres séries le choix de la spécialité se fait en classe de terminale.

La Section euro en STMG : propose une ouverture internationale, un renforcement linguistique et l'enseignement d'une discipline non linguistique en langue étrangère (1 heure d'anglais supplémentaire par semaine et 1 heure supplémentaire de management en anglais).

Choix des spécialités en terminale

Série S : mathématiques ou SVT ou SPC ou ISN

Série ES : mathématiques, économie approfondie ou sciences sociales et politiques

Série STMG : mercatique, gestion et finance ou ressources humaines & communication

Série L : L'option Cinéma-audiovisuel (5h/semaine) sera proposée aux élèves inscrits en 1ère littéraire à la rentrée 2018. Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve écrite et orale au baccalauréat (coefficient 6).

Les objectifs de cet enseignement sont les suivants :

- Acquérir une culture générale fondée sur la connaissance des formes et des courants cinématographiques,
- S'initier à l'analyse et à l'écriture filmiques,
- Maîtriser les techniques de tournage et de montage,
- Découvrir les filières post-bac dans l'audiovisuel.

La créativité, l'autonomie, le goût du travail en équipe, la curiosité artistique, l'appétence pour le maniement des matériels de prise de vue et de son et l'attrait pour l'usage des outils numériques sont les prérequis pour intégrer l'option.

Précisions importantes :

- Dans cet enseignement, les élèves ne reçoivent pas une formation d'acteurs! Ils sont initiés à la conception de courts-métrages et participent à leur réalisation.
- Un élève inscrit en **option Cinéma-audiovisuel** (5h) peut suivre en parallèle l'option facultative Cinéma-audiovisuel du baccalauréat (3h).